

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**l'enseignement des langues étrangères**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: l'enseignement des langues étrangères, 2012 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 13.04.2025.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Enseignement, culture et médias</b>	1
Enseignement et recherche	1
Ecoles obligatoires	1

## Abréviations

**EDK** Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
**WBK-NR** Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

---

**CDIP** Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
**CSEC-CN** Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

# Chronique générale

## Enseignement, culture et médias

### Enseignement et recherche

#### Ecoles obligatoires

POLITIQUE CANTONALE  
DATE: 20.11.2012  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans plusieurs cantons, tels que ceux de Berne, Fribourg, Valais, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, des modifications aux niveaux de **l'enseignement des langues étrangères** ont été lancées par le Plan d'études romand (PER) et le Lehrplan 21. Il s'agit donc d'apprendre l'allemand ou le français, dès la 3<sup>ème</sup> primaire, et d'introduire l'anglais en 5<sup>ème</sup> primaire. L'objectif est d'améliorer les connaissances en anglais, idiome international, tout en maintenant en priorité l'apprentissage d'une langue étrangère nationale, afin de promouvoir la multiculturalité suisse. Néanmoins, ce projet a soulevé de nombreuses inquiétudes. Beaucoup d'enseignants ont estimé qu'il était voué à l'échec, s'il n'était pas doté de moyens supplémentaires.<sup>1</sup>

POLITIQUE CANTONALE  
DATE: 12.03.2013  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le débat **sur l'enseignement du français dans les écoles primaires alémaniques** a repris de plus belle en 2013. En montrant du doigt un Lehrplan 21 trop chargé, de nombreux cantons alémaniques comme Lucerne, Nidwald ou encore Thurgovie ont lancé des initiatives pour qu'une seule langue étrangère soit enseignée dans les écoles primaires de leurs cantons. Néanmoins, il est important de spécifier que l'objectif de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) est d'introduire deux langues étrangères dès l'école primaire. De son côté, l'association faitière des enseignantes et enseignants alémaniques (LCH) s'oppose aux initiatives cantonales. En effet, elle estime qu'il est préférable d'attendre les résultats obtenus sur plusieurs années avant de tirer des conclusions qui seraient forcément hâtives. Finalement, le syndicat des enseignants romands de l'école obligatoire (SER) a tiré sur la sonnette d'alarme. Pour lui, les cantons romands ne doivent pas être les seuls à supporter l'effort de la solidarité linguistique confédérale. La loi fédérale sur les langues nationales doit à tout prix être respectée selon le syndicat. Il est donc impossible, pour le SER, de sacrifier le français dans les écoles alémaniques.<sup>2</sup>

AUTRE  
DATE: 28.08.2014  
GUILLAUME ZUMOFEN

Un état d'esprit de "**Guerre des langues**" s'est immiscé dans la sphère de la formation. Alors qu'en 2004, les cantons avaient négocié un compromis sur l'enseignement des langues, de nombreuses interventions cantonales ont mis en difficulté cet accord. A Schaffhouse, le Grand Conseil a accepté une motion qui vise à supprimer le français de l'enseignement primaire. Le canton de Thurgovie lui a emboîté le pas avec l'adoption d'une motion similaire. Du côté de Nidwald, le Conseil d'Etat a approuvé une initiative qui entendait évincer le français, avant d'être désapprouvé par son parlement. Puis, finalement, dans les Grisons et à Lucerne, deux initiatives, qui souhaitent qu'une seule langue étrangère soit enseignée à l'école primaire, ont abouti. Si certaines initiatives n'attaquaient pas ouvertement le français, différents politiciens romands ont néanmoins fortement réagi. Le débat s'est rapidement embrasé: les arguments pédagogiques se sont heurtés à l'idée de cohésion nationale. Le ministre de l'Intérieur Alain Berset a été contraint de réagir. Il a indiqué qu'il était prêt à agir si nécessaire, afin de préserver la cohésion nationale et les valeurs culturelles helvétiques. Finalement, la Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a jugé qu'il était inadmissible de ne pas enseigner les langues nationales dès le primaire. De plus, elle a ajouté que les cantons avaient le devoir de faire respecter le compromis de 2004. A travers un vote consultatif, les différentes organisations cantonales d'enseignants ont estimé qu'une seule langue étrangère devait être enseignée au primaire et que cette langue devait être une langue nationale. Puis, Berne, s'est immiscé dans le débat. Deux interpellations de Christian Levrat (ps, FR) et de Raphaël Comte (plr, NE) ont soulevé la question au sein de la chambre des cantons, avant que le Conseil national adopte un postulat de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN) qui vise l'établissement d'un programme d'échanges linguistiques au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II.<sup>3</sup>

Le débat sur l'enseignement des langues étrangères continue de brûler. Ainsi, ce n'est ni la décision du département de l'éducation du canton de Thurgovie de rayer l'enseignement du français à l'école primaire, ni l'aboutissement d'une initiative populaire dans le canton de Zürich « Mehr Qualität – eine Fremdsprache an der Primarschule » qui vont mettre un terme à la discussion qui enflamme les milieux politiques et académiques, des deux côtés de la Sarine. Plusieurs voix ont estimé que la décision du canton de Thurgovie, était inadmissible et qu'il s'agissait d'une attaque frontale à la cohésion nationale et aux valeurs suisses. Ainsi, de nombreuses personnes attendent une réaction du ministre de la culture Alain Berset (ps). Bien que les questions liées à l'éducation demeurent sous la coupe cantonale, plusieurs estiment que la Confédération se doit de réagir. <sup>4</sup>

---

1) BaZ, 23.01. et 07.07.12; LM, 15.08.12; SoZ, 19.08.12; LT, 22.10.12; TA et NLZ, 20.11.12.

2) TG, 12.3.13; Bund, 13.4.13; SO, 5.5.13; TA, 13.5.13; AZ, 18.5.13; SoZ, 19.05.13; NZZ, 24.9.13; TG, 3.10.13; AZ, 11.10.13; TA, 22.11.13; LT, 2.12.13; Lib, 24.12.13 et 27.12.13.

3) Ip, 14.5153; Ip, 14.3287; Presse du 01.11.2014; Presse du 11.10.2014; Presse du 28.08.2014; TA, 20.2.14; WW, 27.2.14; NZZ, 11.3.14; SO, 16.3.14; NZZ, 18.3.14; TA, 24.3.14; WW, 27.3.14; LZ, 5.4.14; NZZ, 12.5.14; AZ, 17.5.14; LT, 2.6.14; Lib, 6.6.14; SZ, 12.6.14; LT, 13.6.14; CdT, LT, Lib, NZZ, 14.6.14; CdT, 6.8.14; LZ, NZZ, TA, 16.8.14; AZ, BaZ, LZ, 29.8.14; SoZ, 7.9.14; LT, 20.9.14; NZZ, 11.10.14; BaZ, WW, 29.10.14; NZZ, 31.10.14; BZ, 25.11.14; BZ, BaZ, NZZ, 26.11.14

4) NZZ, 7.1.16; Blick, 1.2.16; NZZ, 19.3.16; BaZ, LZ, 29.3.16; BaZ, 30.3.16; BZ, Lib, 2.4.16; SoZ, 3.4.16; NZZ, TA, 12.4.16